EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 29 février au 04 mars 2016**

**ATTRIBUTION OFFICIELLE DU RAPPORT D'INITIATIVE SUR LA GESTION DES FLOTTES DE PÊCHE DANS LES RUP :** En novembre dernier, la Députée européenne, Madame Ulrike RODUST (S&D, Allemagne), a conduit une délégation d’eurodéputés à La Réunion. Ce déplacement devait permettre aux parlementaires de découvrir  les difficultés de la filière pêche dans les régions ultrapériphériques.  Au terme de cette visite, la délégation de la commission pêche du Parlement européen a annoncé un rapport d’initiative portant sur la gestion des flottes de pêche dans les RUP. Le 1 mars 2016, Madame RODUST a été officiellement nommée rapporteure de ce texte. Ce rapport, qui devrait être adopté dans les 12 prochains mois, servira de base pour convaincre la Commission de prendre des mesures en faveur du renouvellement des flottes de pêche des RUP.

**TTIP : RETOURS DU 12EME ROUND DE NEGOCIATIONS ET CONFIRMATION DE L’ACCELERATION DES DISCUSSIONS :** Les négociations de libre-échange entre l'UE et les États-Unis (TTIP) ont enregistré, lors du 12ème round de pourparlers au plan technique ayant eu lieu du 22 au 26 février dernier, de nouveaux progrès dans la consolidation des textes selon les négociateurs en chef européen, Ignacio Bercero, et américain, Dan Mullaney. «D'ici juillet, nous espérons que les textes soient dans un état de consolidation avancé avec le moins de crochets et de questions en suspens possible. Nous sommes bien partis pour atteindre l'objectif », a résumé M. Mullaney. « Nous sommes conscients qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Nous devons approfondir le travail dans tous les domaines de la négociation. Nous voulons des avancées substantielles sur les trois piliers de la négociation d'ici l'été », a expliqué, de son côté, M. Bercero. Tous deux ont rappelé que, conformément au souhait exprimé au niveau politique fin 2015 par la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, et le représentant américain au Commerce, Mike Froman, l'ambition des deux parties était de rapprocher le plus possible les négociations de leur phase finale d'ici l'été, afin de parvenir à un accord de principe d'ici la fin du mandat de l'actuelle administration américaine, fin 2016. À cette fin, deux autres rounds de pourparlers sont déjà prévus, en avril et juin. Sur le volet tarifaire, les parties ont poursuivi l'examen des offres révisées échangées en octobre 2015, qui couvrent désormais 97% des lignes tarifaires (les 3% restants - les secteurs agricoles sensibles - sont, eux, placés dans une catégorie 'autre traitement' et seront discutés dans la dernière phase des pourparlers). En revanche, la question sous-jacente des règles d'origine des marchandises sera discutée lors des prochains rounds de négociation. Les discussions se sont intensifiées sur le pilier 'réglementation' et le pilier 'règles'.

**LA COUR DES COMPTES EUROPEENNE ESTIME QUE LES FONDS DE L’UE POURRAIENT ETRE MIEUX EXPLOITES POUR LES INFRASTRUCTURES RURALES :** La Cour des comptes a estimé, dans un rapport du 29 février dernier, que les projets d'investissements dans les infrastructures rurales financés dans le cadre du développement rural ont généralement produit les réalisations physiques escomptées, telles que de nouvelles routes ou des routes rénovées, des systèmes d'adduction d'eau et de collecte des eaux usées, ou encore des établissements scolaires modernisés. Cependant, elle a constaté que les États membres et la Commission, dans le cadre d'une gestion partagée, ne sont parvenus à optimiser l'utilisation des ressources que dans une moindre mesure, car l'aide n'a pas systématiquement été orientée vers les projets dotés du meilleur rapport coût/efficacité et répondant aux objectifs définis dans les programmes de développement rural. La Cour considère donc qu'il est possible de mieux exploiter les ressources financières disponibles au titre des investissements dans les infrastructures rurales. Cette situation s'explique notamment par le fait que les États membres n'ont pas toujours justifié clairement le besoin de recourir aux fonds de l'UE en faveur du développement rural. Il y a eu aussi des retards importants au niveau des procédures administratives, en particulier concernant l'approbation des demandes de subvention. Pour la période de programmation 2007-2013, les États membres ont affecté 13 milliards d'euros des fonds de l'UE aux investissements dans les infrastructures rurales au moyen de quatre mesures de leurs programmes de développement rural. À ces fonds de l'Union s'ajoutent des fonds nationaux, ce qui porte le budget total alloué à ces mesures à près de 19 milliards d'euros. La Cour admet que la Commission a adopté depuis 2012 une approche plus proactive et mieux coordonnée. Si les changements sont mis en œuvre correctement, une amélioration de la gestion financière devrait se faire sentir au cours de la période de programmation 2014-2020.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 07 AU 11 MARS 2016**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi****07/02** | Débat en plénière sur le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolairesRéunion extraordinaire de la commission AGRI avec le Commissaire Phil HOGAN sur la crise agricole en Europe  |  |  |  |
| **Mardi****08/03** |  |  |  |  |
| **Mercredi****09/03** |  |  |  |  |
| **Jeudi****10/03** | Conférence sur les îles dans la politique de cohésion  |  |  |  |
| **Vendredi****11/03** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |